

Chambre des Représentants.

SÉANCE DU 13 DÉCEMBRE 1843.

NATURALISATION ORDINAIRE.

RAPPORT fait par M. D.-J. LE JEUNE, au nom de la commission des naturalisations, sur la requête du sieur Nicolas-Joseph-Désiré Marchal.

MESSIEURS ,

Par requête du 1^{er} février 1842, le sieur Nicolas-Joseph-Désiré Marchal, né à Givet (France), le 19 avril 1817, domicilié à St-Hubert, demande la naturalisation ordinaire.

Le pétitionnaire habite, avec ses parents, la ville de St-Hubert, depuis l'âge de quatre ans; il a accompli son terme de service dans l'armée nationale et s'est constamment fait remarquer par une conduite exemplaire.

Les rapports des autorités administratives, judiciaires et militaires lui sont très favorables.

Le rapporteur,
D.-J. LE JEUNE.

Le président,
J. MAERTENS.